

Communiqué de presse

Paris Habitat, à la conquête de futurs ilots de fraîcheur

Paris Habitat est engagé auprès des locataires pour améliorer leur cadre et qualité de vie. Dans un contexte où les épisodes de chaleur sont amenés à se multiplier, et la vague tardive de chaleur de ce mois de septembre le rappelle, l'établissement, signataire de la charte Paris action climat s'emploie à développer les ilots de fraîcheurs. Ces lieux permettent à l'ensemble des habitants de profiter, sur notre patrimoine, de sources de rafraichissement en période chaude.

Des travaux sur notre patrimoine :
désimperméabilisation et végétalisation

104 de ces sites satisfont également aux critères de **désimperméabilisation des sols**, propices à une meilleure infiltration des eaux et au développement d'ilots de fraîcheur. 15 sites, répartis sur l'ensemble de nos directions territoriales, ont ou vont bénéficier de ces travaux, pour un cout de **3 millions d'euros**.



C'est ainsi le cas du site du 12/18 rue Broussais (14^e) qui a bénéficié de la **débitumisation de son sol** et de **végétalisation**, ou de la résidence Auguste Cain (14^e). Améliorant le cadre de vie des locataires, la végétalisation de l'espace vient offrir calme, ombre et fraîcheur.



La pose de pavés enherbés, de sols en graviers ou en copeaux de bois perméables est également pratiquée. A l'image de la résidence Frédéric Mistral (15^e) où la désimperméabilisation d'une voie a permis la création d'un massif végétal et de stationnements en pavés enherbés. A l'image également de la place Souham (13^e), où, à la place du bitume, les dalles enherbées limitent le ruissellement des surfaces, favorisent l'infiltration des eaux et réduisent la chaleur réfléchissante tout en maintenant la circulation des véhicules.



Par conséquent, cet objectif de **déminéralisation** se conjugue avec la **végétalisation des espaces extérieurs**. L'établissement prévoit donc comme à la Tannerie, à Bagneux, la réfection des 3 500 m² d'espaces verts et de nombreuses plantations. A cet égard, et plus largement, Paris Habitat s'engage ainsi, conformément à son « Plan nature en ville », et pour chaque nouvelle surface végétalisée, à planter l'équivalent d'un arbre pour 100 m² de terre créée. 176 sites verront la plantation de 500 arbres d'ici 2023.

Une stratégie qui concerne également le bâti

Paris Habitat initie également des projets de réfection d'étanchéité de terrasse selon le procédé « **cool roof** », au sein des résidences Regnault (13^e), Gandon (13^e) et Vega Rottenbourg (12^e). Celui-ci vise à utiliser un revêtement capable de **maintenir froide la surface de toiture et de diminuer la chaleur transmise à l'intérieur du bâtiment**, en impliquant l'utilisation de matériaux de couverture à haut pouvoir de réflectivité et d'émissivité.

L'ensemble de ces opérations complètent les opérations Plan climat, les réhabilitations, ainsi que les opérations de construction, qui toutes, intègrent déjà ces ambitions. Déminéralisation, végétalisation, installation de toitures végétalisées, viennent renforcer les efforts de l'établissement pour le confort des habitants.

Chiffres clés :

- **15 sites** bénéficient de travaux de désimperméabilisation/végétalisation pour un coût de **3 millions d'euros**
- **500 arbres sur 176 sites** sont plantés d'ici **2023**



Contact presse
Deslandes Sébastien
06 72 98 87 12
sebastien.deslandes@parishabitat.fr

vivre
ensemble
la ville

